

SAISON 2023



ATTENTION
MODIFICATION DES REGLES DE CHANGEMENT DE CATEGORIES

(La prise de licence se fera toujours dès le 1^{er} septembre 2022, les nageuses ou les nageurs ne pourront nager que s'ils sont titulaires d'une licence prise à partir du 1er septembre 2022)

CATEGORIES	! Du 1^{er} Janvier 2023 au 31 décembre 2023 ! (Telles que définies par la FFN)			
	DAMES		MESSIEURS	
AVENIRS	11 ans et moins	2012 et après	12 ans et moins	2011 et après
BENJAMINS	12-13 ans	2011 à 2010	13-14 ans	2010 à 2009
JUNIORS	14-17 ans	2009 à 2006	15-18 ans	2008 à 2005
SENIORS	18 ans et plus	2005 et avant	19 ans et plus	2004 et avant

Sommaire

Sommaire	3
1. DISPOSITIONS GENERALES	5
SAISON 2021-2022	5
1.1. Protocole d'organisation des compétitions Natation Course	5
1.2. Licences.....	6
1.3. Multi-licences	6
1.4. Dispositions financières du CD95 natation	7
1.5. Engagements aux compétitions	7
1.6. Officiels.....	9
1.7. Règlement spécifique demi-fond	9
1.8. Règle des départs.....	9
1.9. Échauffement et pause	9
1.10. Actions du collectif Sportif	10
1.11. Formations ENF	10
1.12. Formations fédérales	10
1.13. Guide de recommandations - COVID19	10
2. ÉCOLE DE NATATION FRANÇAISE	11
2.1 Informations importantes de l'ENF.....	11
2.1.1. Principe général	11
2.1.2. Les évaluateurs et assistants évaluateurs	11
2.1.3. Obligations légales et administratives	11
2.2 Organisation des tests ENF	12
2.2.1. Sauv'nage	12
2.2.2. Pass' Sports de l'Eau	12
2.2.3. Pass' Compétition Natation Course	12
2.3. Validation des tests ENF	13
(Le pass'compétition) / Challenge Avenirs	15
Championnat départemental Été	18
3. PROGRAMME AVENIRS.....	20
Parcours Avenirs.....	21
Finale Parcours Avenirs	23
4. PROGRAMME JEUNES	25
Interclubs Benjamins	Erreur ! Signet non défini. 26
Rencontres Jeunes	Erreur ! Signet non défini. 27
Championnats Départementaux Benjamins.....	Erreur ! Signet non défini. 29
Finale Départementale Jeunes	30
5. PROGRAMME JUNIORS - SENIORS	31
Circuit Juniors/Seniors.....	32
Finale Départementale Juniors/Séniors	34

Championnat Départemental	36
3 km et 5 km Indoor	36
Challenge Guytou's Cup.....	36
Classement et Récompenses	37

1. DISPOSITIONS GENERALES

SAISON 2022-2023

1.1. Protocole d'organisation des compétitions Natation Course

AVANT LA COMPETITION

Le Comité Départemental de Natation du Val d'Oise préparera :

- La compétition sur le logiciel « Extranat ». (Clé USB)
- Les médailles et/ou coupes prévues par le règlement du C.D. 95 ;
- Le matériel (système de départ, les plaques de comptage des distances) en fonction des disponibilités.
- Les documents nécessaires au bon déroulement de la compétition :
 - Un exemplaire des programmes paginés et agrafés sera remis gratuitement à chaque club participant ;
 - Des programmes pour le jury de la compétition.
 - Un exemplaire (page par page) pour que l'organisateur puisse, s'il le désire, faire des tirages.

Le club organisateur :

- Récupérer l'ensemble de la compétition, à savoir les différents dossiers nécessaires à l'organisation de la compétition (la sauvegarde de la compétition, exemplaires des programmes) et ceci au plus tard le vendredi précédent cette compétition au CD95.
- Il pourra faire le nombre de photocopies des programmes qu'il voudra vendre, la recette de ceux-ci lui étant acquise.

La commission des officiels devra :

- Désigner un jury (Juge Arbitre, Starter et Juges de Nage) pour les compétitions

PENDANT LA COMPETITION

Le club organisateur devra :

Pour l'informatique et les résultats :

- une personne pour le traitement informatique de la compétition avec le matériel informatique du club,
- mettre à disposition un dispositif électrique pour brancher un ordinateur et une imprimante, une table, des chaises, un podium et un portable ou téléphone pour les secours.
- afficher les résultats à un endroit visible par les nageurs, les entraîneurs et les parents.

Pour le Jury :

- mettre à disposition un local réservé au jury, ainsi qu'un vestiaire ;
- prévoir une boisson pour le jury lors de chaque réunion sportive.

SECURITE

La surveillance des bassins (celui où se déroule la compétition, le bassin de récupération ou autre) est à la charge du club organisateur.

Pour les Premiers secours, le club organisateur peut faire appel à la Croix Rouge, la protection Civile, Pompiers ou autres

1.2. Licences

Encadrement (dirigeant/bénévole/officiel/entraîneur)	15 €
Compétiteur (11 ans et + pour les filles/12 ans et + pour les garçons)	55 €
Compétiteur (10 ans et - pour les filles/11 ans et - pour les garçons)	39 €
Compétiteur « estivale » (11 ans et + pour les filles/12 ans et + pour les garçons) Période du 1 ^{er} Juin - 15 Septembre	35 €
Compétiteur « estivale » (10 ans et - pour les filles/11 ans et - pour les garçons) Période du 1 ^{er} Juin - 15 Septembre	31 €
Natation pour tous (16 ans et +)	10 €
Natation pour tous (15 ans et -)	18 €
Eau Libre promotionnelle <i>(plate-forme eau libre, France Natation, club de ligue)</i>	15 €
J'apprends à nager (JAN)	15 €
e-Licence (disponible via l'application Swimming Heroes)	12 €

Les licences se saisissent sur extranat.fr (via Internet), les clubs devront payer par carte bancaire directement en ligne. L'oblitération est faite par la fédération (FFN).

ATTENTION : prévoir un délai de 10 jours entre le dépôt de la demande d'oblitération et la participation à la première compétition.

Avec le paiement des licences par carte bancaire, il n'y a plus de délai, dès que le paiement de la licence est effectué par le club, le nageur peut être engagé sur une compétition (sauf si paiement par virement)

Aucune licence ne sera oblitérée pour la saison 2022/2023 avant la clôture du règlement financier de la saison 2021/2022.

Tout licencié doit obligatoirement fournir un certificat médical datant de moins de trois mois avec la mention : « **apte à la pratique de la natation, et à la compétition sportive** ». Sa validité est d'une saison sportive.

Tous les licenciés doivent se conformer et se soumettre :

- Aux règlements F.I.N.A. - L.E.N. - F.F.N. ;
- Aux dispositions générales et particulières des compétitions de la F.F.N., du L.I.F.N et du C.D.95 ;
- Au règlement d'hygiène et de sécurité dans tous les lieux où ils seront habilités à se trouver pour pratiquer leur discipline.

1.3. Multi-licences

Tout membre adhérent à une structure doit être en possession d'une licence délivrée quelle que soit la discipline pratiquée.

Le licencié d'un club dans lequel la pratique compétitive de la natation artistique, du water-polo ou du plongeon n'est pas proposée, a la possibilité d'acquérir une ou plusieurs autres licences dans un ou plusieurs autres clubs au sein du même Comité Régional.

Les règles générales de transferts s'appliquent à toutes les licences.

Le licencié devra être impérativement informé que le choix de la ou des disciplines qu'il entend pratiquer au sein de son club est primordial. Ce choix apparaîtra sur sa licence et

déterminera de manière définitive les disciplines qu'il pourra pratiquer en compétition au sein ou non de son club. Le licencié informera aussi les clubs dont il est membre qu'il est déjà adhérent d'un autre ou de plusieurs autres clubs.

Les clubs devront indiquer de manière précise les disciplines qu'ils proposent à leurs adhérents. A ce titre, il apparaîtra de manière très distincte (en première page) sur les bordereaux d'affiliation les disciplines susceptibles d'être proposées par les clubs.

Le président du club certifiera sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

1.4. Dispositions financières du CD95 natation

Appel à cotisation en début de saison :

Participation du club pour la saison	150 €
--------------------------------------	-------

Droits d'engagements :

Engagement ENF (Pass'sport de l'Eau - Challenge Avenirs validant le Pass'Compétition)	1 €
Engagement individuel par course	3 €
Engagement Individuel sur place (Si possibilité)	15 €
Engagement des relais	5 €
Engagement par équipe	30 €

Forfaits et pénalités :

Déclaré à la table (par course)	6 €
Non déclaré à la table	15 €
Forfait d'un club non déclaré	70 €

- **Si aucun officiel n'est présenté par le club sur la compétition,**
 - 50 € de pénalité pour le premier officiel manquant
 - 15 € de pénalité pour chacun des suivants
- **Si au moins un officiel du club est présent sur la compétition,**
 - 25 € de pénalité pour le premier officiel manquant
 - 15 € pour chacun des suivants.

Ristourne informatique aux clubs (par chèque de fin de saison) sur la base de 0.50 € par licence FFN.

1.5. Engagements aux compétitions

Pour la saison 2022-2023, chaque structure devra **prêter sa piscine trois (3) fois dans la saison** pour des compétitions prévues au calendrier départemental.

Voici les types de compétition :

- Challenge Avenir ou/et Parcours Avenirs ;
- Rencontre Benjamins (y compris les regroupements du collectif natation) ;

- Circuit Juniors séniors ;
- Championnats départementaux ;
- Les finales départementales individuelles ou par équipes, etc.

Si toutes les compétitions peuvent être organisées, aucune pénalité ne sera appliquée. Cependant, si nous n'obtenions pas assez de piscine, un forfait de 100€ par compétition (une ½ journée) pour un engagement minimum d'un nageur sera appliqué.

Tous les engagements se feront pour toutes les compétitions par le biais d'« Extranat ».
Toute information supplémentaire, devra être communiquée par e-mail à l'adresse suivante :
atd95natation@gmail.com (Technique)
cd95@cd95-natation.fr (Administratif)

Les fiches de course et / ou le programme de la compétition seront directement établis par l'informatique du CD95 Natation pour toutes les compétitions du règlement.

Si un club ne peut pas se déplacer sur une compétition pour laquelle il a été prévu, il doit impérativement prévenir le CD95 Natation sous peine de pénalité de 70€ pour forfait non déclaré d'un club.

L'information est à communiquer le mercredi précédent la compétition au plus tard.

La Réforme des grades d'officiels :

À la suite de la réforme des grades d'officiels les poste pouvant être occupé par les officiels sont :

Titres d'officiel	Poste pouvant être occupés
Officiel C (ancien grade)	Chronométrateur
Chronométrateur (nouveau grade)	Chronométrateur Juge à l'arrivé
Officiel B (ancien grade)	Chronométrateur Juge à l'arrivé Juge de Virage
Juge (nouveau grade)	Chronométrateur Juge à l'arrivé Juge de Virage Juge de nage
Starter (nouveau grade)	Chronométrateur Juge à l'arrivé Juge de Virage Juge de nage Starter
Officiel A (ancien grade)	Chronométrateur Juge à l'arrivé Juge de Virage Juge de nage Starter Superviseur Juge Arbitre
Juge arbitre (nouveau grade)	Chronométrateur Juge à l'arrivé Juge de Virage Juge de nage Starter Superviseur Juge Arbitre

Les conditions de passage des anciens titres vers les nouveaux sont dans la circulaire de la FFN en ligne sur le site du comité départemental : <http://valdoise.ffnatation.fr/rsc/1633/fichiers/dossiers/1833.pdf>

1.6. Officiels

Pour toutes les compétitions, les clubs doivent présenter un ou plusieurs officiels :

- 1 à 6 nageurs : 1 officiel obligatoire,
- 7 à 20 nageurs : 2 officiels obligatoires,
- 21 nageurs et plus : 3 officiels obligatoires ou 2 officiels dont 1 juge arbitre ou starter

Pour non présentation d'officiel ou non-respect des règles ci-dessus, le club encourt une pénalité tarifaire. Le barème des pénalités est le suivant :

- **Si aucun officiel n'est présenté par le club sur la compétition**, 50 € de pénalité pour le premier officiel manquant et 15 € de pénalité pour chacun des suivants
- **Si au moins un officiel du club est présent** sur la compétition, 25 € de pénalité pour le premier officiel manquant et 15 € pour chacun des suivants.

Dans le cas où la commission désigne un officiel A sur une compétition, où son club n'est pas engagé, il pourra être comptabilisé comme représentant son club dans une autre compétition se déroulant le même jour.

Tout officiel doit être licencié pour pouvoir officier lors des compétitions. Il devra présenter son attestation d'officiel au juge arbitre.

Les candidats Officiels A sont comptés dans le quota des officiels du club, ainsi que les officiels en formation pour passer d'un ancien grade vers un nouveau grade suite à la réforme.

1.7. Règlement spécifique demi-fond

Le CD 95 Natation se donne le droit de faire nager les 400 NL, 800 NL et 1500 NL à 2 nageurs par ligne d'eau à toutes les compétitions. Le départ s'effectuera sur le plot.

1.8. Règle des départs

Toutes les compétitions individuelles suivront la règle du 1 départ, sauf pour les compétitions de la catégorie Avenirs, la règle des 2 départs sera appliquée.

Toutes les compétitions par équipe suivront la règle des 2 départs.

Pour les épreuves de demi-fond nagées à 2 par ligne, les départs s'effectueront en décalés du plot de départ.

1.9. Échauffement et pause

La durée de l'échauffement n'excédera pas 55 minutes, afin que chaque réunion d'une compétition commence au plus tard 1 heure après l'ouverture des portes.

Dans la mesure du possible, l'ouverture des portes (OP) se fera à 14h00 et le premier départ (1er DP) à 15h00 pour toutes les compétitions se déroulant sur 1 demi-journée.

Au moins une pause de 10 minutes sera prévue par réunion.

1.10. Actions du collectif Sportif

Un document avec toutes les actions du collectif sportif sera diffusé en début de saison à tous les entraîneurs et les Présidents de club.

Celui-ci permettra de fournir le mode de qualification pour les sélections départementales.

1.11. Formations ENF

Un calendrier sera établi au fur et à mesure en fonction des demandes afin de programmer les formations ENF1, 2 et 3 sur l'ensemble de l'année. Il faut minimum 5 candidats pour organiser une formation.

1.12. Formations fédérales

Documents d'informations disponibles sur le site de la LIFN.

1.13. Guide de recommandations - COVID19

Documents d'informations disponibles sur le site de la FFN

<https://satellite.ffnatation.fr/rsc/1633/fichiers/dossiers/1867.pdf>

1.14 Récompenses

Dans certaines compétitions, en plus des médailles, des lots pourront être remis soit aux premiers, soit aux meilleures performances à la table de cotation fédérale, soit aux clubs sur le classement de la compétition. Ces lots ne seront remis au récipiendaire que s'il est présent au moment de la remise.

2. ÉCOLE DE NATATION FRANÇAISE

(Voir l'Annuel Règlements FFN)

2.1 Informations importantes de l'ENF

1.13.1. Principe general

Chaque club s'engage à respecter le cahier des charges de l'ENF en début de saison. Toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la saison sportive seront données par le CD 95. La présence du responsable ENF (évaluateur référent) de tous les clubs agréés est conseillée pour débiter la saison le mieux possible et bien comprendre le passage obligé pour chaque nageur.

1.13.2. Les évaluateurs et assistants évaluateurs

Les conditions pour la certification des évaluateurs ENF1 et ENF2 sont :

- Être titulaire du BEESAN (ou BPJEPSAAN ou BEES2 ou BEES3),
- être à jour de sa révision CAEPMNS,
- être en situation d'encadrement sur l'école de natation, groupe Avenirs,
- être licencié dans son club.

Les conditions pour la certification des assistants évaluateurs ENF1 et assistants évaluateurs ENF2 sont :

- avoir plus de 14 ans,
- être licencié dans son club.

Les assistants et les évaluateurs sont formés par des formateurs fédéraux. Les formations sont réalisées niveau par niveau. **Une expérience de deux sessions entre chaque niveau est demandée.** Ensuite un numéro d'agrément est délivré par le LIFN.

Les évaluateurs :

- sont garants du bon déroulement de la session,
- s'assurent des conditions matérielles,
- valident les diplômes et bordereaux.

Les assistants évaluateurs :

- jugent de la bonne exécution d'une tâche ou du test sous la responsabilité d'un évaluateur.

1.13.3. Obligations légales et administratives

Sécurité, médical (certificat licence), assurance.

Certification des nageurs niveau par niveau, bilans, communication des résultats de session, etc.

2.2 Organisation des tests ENF

2.2.1. Sauv'nage

Le **Sauv' Nage** est organisé dans les clubs, sous la responsabilité d'un évaluateur ENF1. Dans le cas où un Évaluateur ENF1 fait passer seul le test du Sauv' Nage, les candidats devront passer le test un par un. Il peut être assisté d'un ou plusieurs évaluateurs ENF1 et assistants évaluateurs ENF1. **Le club doit déclarer sa session avant la date d'organisation par mail au CD95.**

Il doit ensuite **impérativement valider cette session sur extranat dans les 8 jours**, et fournir le bilan de la session à la commission ENF.

2.2.2. Pass'Sports de l'Eau

La construction du nageur est importante à cette étape, aussi la transversalité existante dans les 5 épreuves du passeport de l'eau enrichit les progressions pédagogiques des éducateurs.

Le club ayant des nageurs formés au niveau du Passeport de l'eau devra informer le Comité Départemental afin que celui-ci valide ou non le passeport de l'eau.

2.2.3. Pass'Compétition Natation Course

Malgré la note de la FFN du 20 septembre 2022, le Pass'Compétition reste obligatoire pour accéder aux compétitions départementales du Val d'Oise.

La catégorie des Avenirs représente les années d'âge propices à la découverte de l'univers de la confrontation dans un cadre règlementaire, institué. Cette période peut déterminer les futurs choix de nos licenciés :

- Poursuivre la pratique de la Natation sans objectifs sportifs précis.
- S'orienter vers l'entraînement pour s'épanouir dans l'univers de la compétition.
- Envisager un changement de disciplines ou s'orienter vers d'autres activités sportives.

L'idée est de proposer à cette population un parcours sportif adapté et attractif, en organisant des compétitions dont la durée n'excède pas 2h00 à 2h30, échauffement compris (45 min), pour conquérir également l'engouement et l'adhésion de leur environnement familial.

La bienveillance de tous, officiels, entraîneurs, dirigeants et parents sera de mise pour faciliter le bon déroulement de la compétition. Sans déroger aux exigences règlementaires FINA, toute disqualification devra s'accompagner d'une attitude volontairement pédagogique, visant à dédramatiser la faute observée et à privilégier l'encouragement à mieux faire en indiquant les pistes à suivre pour réussir et progresser à la prochaine occasion.

La responsabilité et le rôle de l'entraîneur sont ici primordiaux, s'agissant des choix et des orientations à poursuivre concernant la formation des nageurs, mais aussi concernant la pertinence des courses qu'il leur propose au regard de leur niveau de pratique.

La prise de chronomètre ne sera pas comptabilisée.

Il sera demandé de présenter autant d'évaluateur ENF3 que le nombre d'officiel requis pour les compétitions de natation course.

2.3. Validation des tests ENF

Les tests du pass'sport de l'eau et du pass'compétition seront validé par le CD95 natation.

Tant que les résultats ne sont pas enregistrés dans la base fédérale, le nageur n'a pas validé officiellement son test.

Les livrets sont pris en charge par le CD95, et donnés aux clubs après enregistrement et validation des résultats par la LIFN et la FFN.

COMPETITIONS

(Le pass'compétition) / Challenge Avenirs

Date :

22 Janvier 2023 (Fosses)

11 Février 2023

18 Mars 2023

14 Mai 2023

Date limite d'engagements :

17 Janvier 2023

07 Février 2023

14 Mars 2023

09 Mai 2023

Lieu :

- 1 piscine 25 m avec 4 couloirs 25 m

Organisation et
informatique : CD95

Catégories :

- Filles : Née en 2012 et après
- Garçons : Né en 2011 et après

Droits d'engagements : 3.00 €

Règlement sportif :

- La licence Compétiteur est obligatoire,
- Pas de restriction concernant le nombre d'épreuves proposées par réunion. Mais seules les 9 épreuves individuelles du « Challenge Avenirs » pourront être proposées dans ce cadre.
- Pas de restriction concernant le nombre d'épreuves auxquelles le nageur peut prendre part à chaque réunion, sauf lors du plot n°3 et n°4, le nombre d'épreuves sera ramené à 4 épreuves par nageur.
- Le comité départemental se réserve le droit de limiter les engagements si nécessaire pour garantir une durée de manifestation très raisonnable (2h00 à 2h30, échauffement compris)
- Les inscriptions seront à faire via Extranat Pocket.
- Pas de récompenses autre que le livret et badge, une fois l'ensemble du Pass'Compétition acquis.

Programme et ordre des courses :

<i>Journée 1 (1 poule)</i>	<i>Journée 2 (1 poule)</i>
1. 25 m Crawl 2. 25 m Brasse 3. 50 m Papillon-Dos 4. 100 m 4 Nages 5. 50 m Dos-Brasse Pause 6. 25 m Dos 7. 25 m Papillon 8. 50 m Brasse-Crawl 9. 100 m Nage Libre	1. 25 m Dos 2. 25 m Papillon 3. 50 m Brasse-Crawl 4. 100 m Nage Libre 5. 50 m Papillon-Dos Pause 6. 25 m Crawl 7. 25 m Brasse 8. 50 m Dos-Brasse 9. 100 m 4 Nages
<i>Journée 3 (1 poule)</i>	<i>Journée 4 (1 poule)</i>
1. 50 m Papillon-Dos 2. 100 m 4 Nages 3. 50 m Dos-Brasse 4. 25 m Dos 5. 25 m Papillon Pause 6. 50 m Brasse-Crawl 7. 100 m Nage Libre 8. 25 m Crawl 9. 25 m Brasse	1. 50 m Brasse-Crawl 2. 100 m Nage Libre 3. 50 m Papillon-Dos 4. 25 m Crawl 5. 25 m Brasse Pause 6. 50 m Dos-Brasse 7. 100 m 4 Nages 8. 25 m Dos 9. 25 m Papillon

Récompense :

Les livrets du Pass'Compétition seront remis à l'issue de la validation de 5 épreuves (à minima et au choix : deux 25m, deux 50m et un 100m) sur les 9 proposées.



Toutes Catégories

Championnat départemental Été

Date :

27 et 28 Mai 2023

Lieu: Sarcelles Bassin
de 50 m

Date limite d'engagements :

23 Mai 2023

Organisation et
informatique : CD95

Catégorie : Benjamins Filles : 2010 à 2011 (11 à 13 ans)
Benjamins Garçons : 2009 à 2010 (12 à 14 ans)

Juniors Filles : 2006 à 2009 (14 à 17 ans)
Juniors Garçons : 2005 à 2008 (15 à 18 ans)

Seniors Filles : 2005 et avant (18 ans et +)
Seniors Garçons : 2004 et avant (19 ans et +)

Droits d'engagements : Course individuelle : 3 €

Règlement sportif :

Les séries de toutes les courses seront constituées toutes catégories d'âge confondues. Les 50, les 100 et les 200 mètres se nagent sous le principe séries puis finales benjamins, juniors, seniors et finales toutes catégories.

Les 400, les 800 et 1500 mètres se nagent sous le principe séries puis classement au temps.

Les 400, les 800 et les 1500 NL se nageront à 2 par ligne, départ du plot.

Le nombre d'engagement est limité à 3 épreuves par réunion.

Dans un souci de bonne organisation, le Comité Départemental se réserve le droit de limiter le nombre de séries pour ne pas surcharger la compétition.

Nous limiterons :

- Les 400 NL aux 5 meilleures séries filles et garçons.
- Les 800 NL aux 4 meilleures séries filles et garçons.
- Les 1500 NL aux 3 meilleures séries filles et garçons.

Les engagements non retenus seront remboursés et signalés aux clubs.

Les 8 meilleurs Avenirs 3 (garçons et filles) qualifiés lors des parcours Avenirs 1,2 et 3 dans les épreuves : 400 NL, 200 4N et les 4 100 pourront s'engager sur leur épreuve lors des Championnats Départementaux.

Programme et ordre des courses :

<i>1^{ère} réunion Samedi matin</i>	<i>2^{ème} réunion Samedi après-midi</i>
1. 50 Brasse (Séries)	10. 50 Brasse (Finales B/J/S)
2. 400 NL (Classement au temps)	11. 100 Dos (Finales B/J/S)
3. 100 Dos (Séries)	12. 200 Papillon (Finales B/J/S)
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
4. 200 Papillon (Séries)	13. 100 NL (Finales B/J/S)
5. 100 NL (Séries)	14. 200 Brasse (Finales B/J/S)
6. 200 Brasse (Séries)	15. 50 Papillon (Finales B/J/S)
7. 50 Papillon (Séries)	
<i>Pause</i>	
8. 800 NL Filles (Classement au temps)	
9. 800 NL Garçons (Classement au temps)	

<i>3^{ème} réunion Dimanche matin</i>	<i>3^{ème} réunion Dimanche après-midi</i>
1. 50 Dos (Séries)	1. 50 Dos (Finales B/J/S)
2. 200 4Nages (Séries)	2. 200 4Nages (Finales B/J/S)
3. 50 NL (Séries)	3. 50 NL (Finales B/J/S)
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
4. 1500 NL Garçons (Classement au temps)	4. 100 Brasse (Finales B/J/S)
5. 1500 NL Filles (Classement au temps)	5. 100 Papillon (Finales B/J/S)
6. 100 Brasse (Séries)	6. 200 Dos (Finales B/J/S)
<i>Pause</i>	7. 200 NL (Finales B/J/S)
7. 100 Papillon (Séries)	
8. 200 Dos (Séries)	
9. 200 NL (Séries)	
10. 400 4N (Classement au temps)	

Récompenses :

- 1 médaille aux 3 premiers de chacune des épreuves par catégorie sur les finales.
- 1 médaille aux 3 premiers Avenirs 3 sur chacune des 6 épreuves sur les séries.



PROGRAMME AVENIRS

Parcours Avenirs

Date :

05 Février 2023

19 Mars 2023

09 Avril 2023

21 Mai 2023

Date limite d'engagements :

31 Janvier 2023

14 Mars 2023

04 Avril 2023

16 Mai 2023

Lieu:

- 2 piscines pour le plot

Organisation et
informatique : Club & CD95

Catégories :

- Filles :
 - Avenirs 1, née en 2014 et après, à partir du 1^{er} janvier 2023
 - Avenirs 2, née en 2013, à partir du 1^{er} janvier 2023
 - Avenirs 3, née en 2012, à partir du 1^{er} janvier 2023
- Garçons :
 - Avenirs 1, né en 2013 et après à partir du 1^{er} janvier 2023
 - Avenirs 2, né en 2012, à partir du 1^{er} janvier 2023
 - Avenirs 3, né en 2011, à partir du 1^{er} janvier 2023

Droits d'engagements : 3.00 €

Règlement sportif :

Le parcours Avenirs concerne les nageurs possédant le Pass'Compétition.

Les nageuses et les nageurs sont limités à 4 épreuves par journée.

Le parcours 1 et 2 seront qualificatifs pour les Championnats Départementaux pour les 8 Premiers Avenirs 3 (filles de 2012 et garçons de 2011) des épreuves : 400 NL, 200 4N et chaque 100.

Les 50 des Avenirs 2 ne compteront pas pour la qualification à la finale Avenirs.

Programme et ordre des courses :

<i>Parcours 1</i>	<i>Parcours 2</i>
1. 25 Brasse	1. 25 NL
2. 50 Pap (Av 1/2)	2. 400 NL (Av 2/3)
3. 100 Dos (Av 2/3)	3. 50 Dos (Av 1/2)
4. 200 NL	4. 100 Pap (Av 2/3)
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
5. 200 4N (Av 2/3)	5. 50 Pap (Av 1/2)
6. 50 Brasse (Av 1/2)	6. 100 NL (Av 2/3)
7. 100 Brasse (Av 2/3)	7. 50 Brasse (Av 1/2)
<i>Pause</i>	8. 100 Brasse (Av 2/3)
8. 50 NL (Av 1/2)	<i>Pause</i>
9. 400 NL (Av 2/3)	9. 100 4N
10. 25 Pap	10. 25 Dos

<i>Parcours 3</i>	<i>Parcours 4</i>
1. 25 Brasse	1. 25 NL
2. 50 Pap (Av 1/2)	2. 400 NL (Av 2/3)
3. 100 Dos (Av 2/3)	3. 50 Dos (Av 1/2)
4. 200 NL	4. 100 Pap (Av 2/3)
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
5. 200 4N (Av 2/3)	5. 50 Pap (Av 1/2)
6. 50 Brasse (Av 1/2)	6. 100 NL (Av 2/3)
7. 100 Brasse (Av 2/3)	7. 50 Brasse (Av 1/2)
<i>Pause</i>	8. 100 Brasse (Av 2/3)
8. 50 NL (Av 1/2)	<i>Pause</i>
9. 400 NL (Av 2/3)	9. 100 4N
10. 25 Pap	10. 25 Dos

Récompense :

- 1 médaille aux 3 premiers par course et par catégorie. Cependant, le podium du 50 sera remis uniquement aux Avenirs 1.

Finale Parcours Avenirs

Date :

11 Juin 2023

Date limite d'engagements :

06 Juin 2023

Droits d'engagements : 3 €

Lieu: Argenteuil 6

Lignes - 25 m

Organisation et
informatique : Club &
CD95

Catégories : Avenirs 1 (Filles de 09 ans : 2014 et après - Garçons de 10 ans et moins : 2013 et après)

Avenirs 2 (Filles de 10 ans : 2013 - Garçons de 11 ans : 2012)

Avenirs 3 (Filles de 11 ans : 2012 - Garçons de 12 ans : 2011)

Règlement sportif :

➤ ***Pour être classé à la finale du Parcours Avenirs :***

La Finale du Parcours Avenirs concerne les nageurs ayant participer au Parcours Avenirs sur la saison 2023. Il doit avoir nagé au moins une fois les épreuves suivantes :

- 200 NL (Avenirs 1) - 400 NL (Avenirs 2/3)
- 100 4N (Avenirs 1) - 200 4N (Avenirs 2/3)
- 50 m au choix (Avenirs 1) - 100 m au choix (Avenirs 2/3)

➤ Le nombre de qualifié : 160 personnes (80 filles - 80 garçons)

- Les 20 premiers du Parcours Avenirs 1 :
 - 200 NL - 100 4N - le meilleur score entre le 50 Pap/50 Dos/50 Br/50 NL
- Les 30 premiers du Parcours Avenirs 2 :
 - 400NL - 200 4N - le meilleur score (à la table de cotation) entre le 100 Pap/100 Dos/100 Br/100 NL
- Les 30 premiers du Parcours Avenirs 3 :
 - 400NL - 200 4N - le meilleur score (à la table de cotation) entre le 100 Pap/100 Dos/100 Br/100NL (les 4 100 doivent obligatoirement être nagés)

➤ 3 courses par nageur

<i>Epreuves Finale Parcours Avenirs</i>	
1. 200 NL	7. 50 NL
2. 50 Pap	8. 100 Dos
3. 100 Brasse	<i>Pause</i>
<i>Pause</i>	9. 50 Brasse
4. 50 Dos	10. 100 NL
5. 100 4N	11. 100 Pap
6. 400 NL	12. 200 4N

Classements et récompenses :

- 3 médailles aux 3 premiers de chaque épreuve et chaque catégorie.
- Une récompense sera remise aux 3 premiers garçons et filles par catégorie du classement des 3 épreuves nagées lors de la finale (addition des points à la table de cotation).
 - Avenirs 1 : 200 NL + 100 4N + 50 au choix
 - Avenirs 2 : 400 NL + 200 4N + 100 au choix
 - Avenirs 3 : 400 NL + 200 4N + 100 au choix



PROGRAMME BENJAMINS

(Voir l'Annuel Règlements FFN)

Interclubs Benjamins

Date :
18 Juin 2023

Lieu: 1 piscines 6 couloirs

Date limite d'engagements :
13 Juin 2023

Organisation et
informatique : Club et
CD95

Catégories :

Benjamins 1 (Filles de 12 ans : 2011- Garçons de 13 ans : 2010)
Benjamins 2 (Filles de 13 ans : 2010- Garçons de 14 ans : 2009)

Droits d'engagements : 30 € Par équipe

Règlement sportif :

- 4 nageurs par équipe.
- Chaque nageur effectue 2 épreuves individuelles et 2 relais (4 courses par nageur).
- Les épreuves individuelles doivent être nagées 2 fois obligatoirement.
- Chaque équipe doit participer obligatoirement à tous les relais et à toutes les épreuves individuelles pour être classée.
- Classement aux points par équipes. En cas d'égalité le relais 4 X 100 4N départagera les équipes.

Ordre des Courses :

<i>Epreuves</i>	
1.	4X200 NL
	Pause
2.	100 Papillon
3.	100 Brasse
	<i>Pause</i>
4.	100 Dos
5.	100 NL
	Pause
6.	4X 100 4N pour chaque nageur

Officiels : Chaque club devra fournir un officiel par équipe.

Récompenses et classement :

- Les 3 premières équipes filles et garçons reçoivent une médaille.
- L'équipe en 1^{ère} place remporte un trophée.

Rencontres Benjamins

Date :

15 Janvier 2023 (Herblay)
12 Février 2023 (Cormeilles)
26 Mars 2023 (Ezanville)

Lieu: 1 piscines 6 couloirs -
25 m

Date limite d'engagements :

10 Janvier 2023
7 Février 2023
21 Mars 2023

Organisation et
informatique : Club et CD95

Catégories :

Benjamins 1 (Filles de 12 ans : 2011 - Garçons de 13 ans : 2010)
Benjamins 2 (Filles de 13 ans : 2010 - Garçons de 14 ans : 2009)

Droits d'engagements : 3 €

Règlement sportif :

- Les 4 catégories d'épreuves doivent être réalisées au moins une fois pour intégrer le classement départemental :
 - 1 épreuve de ½ fond : 400 NL (Benjamins 1 uniquement) ou 800 NL ou 1500 NL
 - 1 épreuve de 4 Nages : 200 4N ou 400 4N
 - 50 NL
 - 1 épreuve de spécialité : un 100m ou un 200m au choix qui n'est ni de la NL ni du 4N
- 3 Courses par personne et par rencontre.

Programme et ordre des courses :

1ère rencontre	2ème rencontre
1. 400 NL	1. 400 4N
2. 50 Pap	2. 800 NL
3. 100 Dos	3. 100 4N
4. 50 Brasse	4. 200 Brasse
5. 100 NL	<i>Pause</i>
<i>Pause</i>	5. 200 Pap
6. 200 NL	6. 1500 NL
7. 100 Brasse	7. 200 4N
8. 50 Dos	
9. 100 Pap	

3ème rencontre

1. 200 Dos
2. 50 Pap
3. 100 Brasse
4. 50 NL
5. 100 4N
- Pause*
6. 100 Dos
7. 50 Brasse
8. 100 Pap
9. 50 Dos
10. 200 NL

Récompense :

- 1 médaille aux 3 premiers de chacune des épreuves par catégorie.

Championnats Départementaux Benjamins

Date :

15 & 16 Avril 2023

Date limite d'engagements :

11 Avril 2023

Lieu : 1 piscine 6
couloirs - 25 m

Organisation et informatique :
Club & CD95

Droits d'engagements : 3 € par course

Catégorie : Benjamins 1 (Filles de 12 ans : 2011 - Garçons de 13 ans : 2010)
Benjamins 2 (Filles de 13 ans : 2010 - Garçons de 14 ans : 2009)

Règlement sportif :

- Programme complet sur 2 ou 3 réunions.
- Les 400, 800 et 1500 NL se nageront à 2 par ligne, départ du plot.
- Le nombre d'engagements par nageur est limité à 2 par réunion.
- Dans un souci de bonne organisation, le Comité Départemental se réserve le droit de limiter le nombre des séries pour ne pas surcharger la compétition. Les engagements non retenus seront remboursés et signalés aux clubs.
- Les 8 meilleurs Avenirs 3 (garçons et filles) qualifiés lors des Parcours Avenirs 1 et 2 dans les épreuves : 400 NL, 200 4N et les 4 100 pourront s'engager sur leur épreuve lors des Championnats Départementaux.

Programmes :

<i>1^{ère} Réunion</i>	<i>2^{ème} Réunion</i>
1. 400NL	1. 200 NL
2. 100 Papillon	2. 100 Dos
3. 50 Dos	3. 50 Brasse
4. 200 Brasse	4. 400 4N
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
5. 100 NL	5. 100 Brasse
6. 50 Pap	6. 50NL
7. 200 4N	7. 200 Pap
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
8. 800 NL	8. 1500 NL
9. 100 4N	9. 200 Dos

Récompenses :

- 1 médaille aux 3 premiers de chaque épreuve par catégorie.
- 1 médaille aux 3 premiers Avenirs 3 sur chacune de leur 6 épreuves.

Finale Départementale Benjamins

Date :

25 Juin 2023

Date limite d'engagements :

20 Juin 2023

Lieu: 1 piscine 6
couloirs - 25 m

Organisation et
informatique : Club &
CD95

Catégorie : Benjamins 1 (Filles de 12 ans : 2011 - Garçons de 13 ans : 2010)
Benjamins 2 (Filles de 13 ans : 2010 - Garçons de 14 ans : 2009)

Droits d'engagements : 3 €

Règlement sportif :

- Les nageurs qualifiés au championnat régional benjamins ne sont pas autorisés à participer à la finale départementale.
- Les nageurs qualifiés seront les suivants au classement des compétitions départementales benjamins (championnats compris):
 - 30 premières Filles de 12 ans et 30 premiers garçons de 13 ans
 - 30 premières Filles de 13 ans et 30 premiers garçons de 14 ans
- 3 courses par nageurs
 - 200 4N
 - 100 m au choix
 - 50 m au choix

Ordre des Courses :

<i>Epreuves Finale Parcours Jeunes</i>	
1. 50 NL	7. 50 Brasse
2. 100 Dos	8. 100 NL
3. 50 Dos	<i>Pause</i>
4. 100 Pap	9. 200 4N
<i>Pause</i>	
5. 50 Papillon	
6. 100 Brasse	

Classement et Récompenses :

- 1 médaille aux 3 premiers de chacune des épreuves par catégorie.
- Une récompense sera remise au 3 premiers garçons et filles par catégorie du classement des 3 épreuves nagées 200 4N + 100 m au choix + 50 m au choix (addition des points à la table de cotation) par catégorie.



PROGRAMME JUNIORS - SENIORS

(Voir l'Annuel Règlements FFN)

Circuit Juniors/Seniors

Date :

29 Janvier 2023 (Ezanville)

12 Mars 2023 (Soisy)

02 Avril 2023 (Argenteuil)

Date limite d'engagements :

24 Janvier 2023

07 Mars 2023

28 Mars 2023

Lieu: - 25 m

Organisation et
informatique : CD95

Catégorie : Juniors

Filles : 2006 à 2009 (14 à 17 ans)

Garçons : 2005 à 2008 (15 à 18 ans)

Seniors

Filles : 2005 et avant (18 ans et +)

Garçons : 2004 et avant (19 ans et +)

Droits d'engagements : Course individuelle : 3 €

Règlement sportif :

- Le nombre d'engagements par nageur est limité, à 4 par circuit.

Programme et ordre des courses :

<i>1ère Journée</i>	<i>2ème Journée</i>
1. 50 Dos	1. 400 4N
2. 400 NL	2. 200 NL
3. 100 Brasse	3. 50 Brasse
<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
4. 50 NL	4. 1500 NL
5. 100 Dos	5. 800 NL
6. 200 Pap	6. 100 Dos
<i>Pause</i>	7. 200 4N
7. 100 NL	<i>Pause</i>
8. 200 Brasse	8. 200 Dos
9. 50 Pap	9. 100 4N

3ème Journée

1. 200 NL
2. 100 Brasse
3. 50 Pap
4. 200 Dos
- Pause
5. 100 NL
6. 50 Brasse
7. 200 Pap
8. 100 Dos
- Pause
9. 50 NL
10. 200 Brasse
11. 100 Pap
12. 50 Dos

Classement et Récompenses :

- Médailles aux 3 premiers garçons et filles à chaque épreuve, par catégorie.

Finale Départementale Juniors/Séniors

Date :
04 Juin 2023

Date limite d'engagements :
30 Mai 2023

Droits d'engagements : 3 €

Catégorie : Juniors

Filles : 2006 à 2009 (14 à 17 ans)

Garçons : 2005 à 2008 (15 à 18 ans)

Seniors

Filles : 2005 et avant (18 ans et +)

Garçons : 2004 et avant (19 ans et +)

Règlement sportif :

- Seuls les nageurs non qualifiés, à minima aux régionaux, pourront être récompensés à la finale départementale.
- Avoir participé au moins à 2 réunions sur le circuit Juniors/Séniors
- Le nombre d'engagements par nageur est limité à 4 par réunion.

Ordre des Courses :

Épreuves Finale Circuit Juniors/Séniors

1. 200 4N
2. 100 Brasse
3. 50 NL
4. 200 Pap
- Pause
5. 100 Dos
6. 50 Brasse
7. 200 NL
8. 100 Pap
- Pause
9. 50 Dos
10. 200 Brasse
11. 100 NL
12. 50 Pap
13. 200 Dos

Classement et Récompenses :

- Médailles aux 3 premiers garçons et filles par épreuve par catégorie.
- Récompenses aux 3 premiers (filles et garçons) par catégorie au cumul de points à la table de cotation : 200 4N + 1 200 Spé au choix + 1 100 spé au choix + 1 50 spé au choix
- Seuls les nageurs non qualifiés, à minima aux régionaux, pourront être récompensés.

Lieu: Cergy 8 couloirs -
50 m

Organisation et
informatique : Club &
CD95



EAU LIBRE

Championnat Départemental 3 km et 5 km Indoor Challenge Guytou's Cup

Date :

14 Mai 2023

« PARIS 2024 »

Date limite d'engagements :

09 Mai 2022

Lieu: Sarcelles

Bassin de 50 m

Bassin de récupération 25M disponible

Catégorie :

Benjamins : filles et garçons de 12 et 13 ans (nés en 2011 et 2010)

Juniors 1 : filles et garçons de 14 et 15 ans (nés en 2009 et 2008)

Juniors 2 : filles et garçons de 16 et 17 ans (nés en 2007 et 2006)

Juniors 3 : filles et garçons de 18 et 19 ans (nés en 2005 et 2004)

Séniors : 20 ans et plus (nés en 2003 et avant)

Organisation et

informatique : CD95

Droits d'engagements : Course individuelle : 3 €

Règlement sportif :

Les nageurs doivent avoir réalisé au cours de la saison dernière ou de la saison en cours un 800 m nage libre (Filles) ou un 1500 m nage libre (Garçons).

Si le nombre d'engagés l'exige, l'organisateur se réserve le droit de faire nager 2 nageurs par couloir et il se réserve le droit de restreindre les engagements.

Épreuves : 5 km Toutes Catégories
3 km Jeunes uniquement

NB : Les nageurs des catégories Jeunes peuvent participer au 5 km.

Classement et Récompenses

➤ *Médailles Championnat Départemental :*

- Jeunes 3 KM (Podium TC filles & garçons)
- Jeunes 5 KM (Podium TC filles & garçons)
- Juniors 5 KM (Podium TC filles & garçons)
- Séniors 5 KM (Podium filles & garçons)

NB : Un nageur « Jeunes » ayant été récompensé en Toutes Catégories ne peut pas être récompensé en Catégorie Jeunes.

➤ Pour le Challenge Guytous' Cup :

- Une coupe sera remise au club ayant remporté le plus grand nombre de podiums.

